



**Associations Rennaises**  
**Invitation à l'Assemblée Générale Ordinaire**  
**Samedi 23 mars à 10h00**

Nous avons le plaisir de vous inviter à notre assemblée générale ordinaire qui se déroulera le **samedi 23 mars de 10h00 à 12h** à la maison des associations, Salle 100 AB.

A cette occasion nous vous présenterons les activités de 2018, ainsi que le projet du MAR pour 2019 à 2022. Après l'élection au conseil d'administration, cette assemblée générale sera clôturée par un temps convivial.

Si votre association n'est pas adhérente au MAR cliquez [ici](#) (adhésion gratuite)

Les documents liés à l'assemblée générale seront à votre disposition sur notre site : [www.mouvement-associatif-rennais.org](http://www.mouvement-associatif-rennais.org) à partir du 12 mars.

Benoit Valet  
Président



## Informations pratiques pour les élections au conseil d'administration

Le conseil d'administration du MAR est composé de représentants des associations réparties dans les collèges suivants :

- **N°1** développement local, quartiers
- **N°2** défense des intérêts, consommateur, mouvements d'idées, droits humain
- **N°3** culture, arts, sciences, musique
- **N°4** solidarités, social, santé
- **N°5** sport, loisirs

Vous pouvez désigner votre représentant et / ou candidat à l'Assemblée Générale à l'aide de la feuille d'inscription ci-jointe.

### **Les modalités de vote sont :**

Chaque association dispose d'une voix. Il n'y a pas de vote par correspondance, ni par procuration. Un candidat empêché pourra se faire représenter le jour de l'élection. Pour plus d'information se référer au règlement intérieur.

Les différents documents sont à votre disposition en version papier sur simple demande : [mar@assoreennes.org](mailto:mar@assoreennes.org) ou au 02.99.85.83.13. mais également sur notre site internet.



Inscription à l'assemblée générale du samedi 23 mars à 10h  
Merci de bien vouloir nous retourner ce bulletin  
ou faire inscription en ligne

Nom de l'association :  
-----

Adresse : -----

Mail : ----- Téléphone : -----

Participera à l'Assemblée générale ?

- Oui
- Non

Sera représentée par :

Prénom – Nom du représentant :  
-----

Mail : ----- Téléphone : -----

L'activité principale de votre association relève du collège :

- Collège n°1 : Développement local, quartiers
- Collège n°2 : Défense des intérêts, consommateur, mouvements d'idées, droits humain
- Collège n°3 : Culture, arts, sciences, musique
- Collège n°4 : Solidarités, social, santé
- Collège n°5 : Sport, loisirs

Présentez-vous un candidat au conseil d'administration du MAR ?

- Oui
- Non

Si oui, merci d'indiquer son contact :

Prénom – Nom du représentant :  
-----

Mail : ----- Téléphone : -----

Signature du Président de l'association